Dernière Heure

Le groupe radical-socialiste

Paris, 28 mai. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Bouez.

Le groupe a décidé de reconstituer et de former un groupe ferme, qui comprendra 120 à 130 membres, quand toutes les adhésions auront été reçues.

Il a nommé 3 délégués, MM. Gouzy, Pelletan, Berteaux, Pajot, Merlou, Maurice Faure, pour s'entendre avec les autres groupes de gauche pour la nomination du Bureau provisoire.

Il a ensuite adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe radical-socialiste estime que la majorité républicaine de la Chambre ne peut accepter qu'un gouvernement pris dans le bloc républicain, qui a triomphé aux dernières élections et résolu à obtenir une action vigoureusement anticléricale ; a appliquer avec la plus grande ferveur la loi sur les associations, et à réaliser les réformes démocratiques et sociales. »

Le groupe a enfin décidé de déposer, dès que la Chambre sera constituée, des propositions : l'une sur le suffrage des deux ans, l'autre sur l'impôt progressif sur le revenu.

Les autres groupes

Le groupe de l'union progressiste (ancien groupe Isambert) s'est réuni aujourd'hui à trois heures sous la présidence de M. Jean Codet, vice président.

Dans une allocution, M. Codet a dit combien la perte de «M. Isambert, décédé, et Guillemet, non réélu, était sensible à tous. Il a expliqué quelle devait être la politique démocratique de la nouvelle Chambre.

Le groupe a pris la décision suivante :

« Le groupe, résolu à continuer la politique démocratique et nettement anticléricale qui a été celle du ministère Waldeck-Rousseau, décide que le groupe de l'Union Progressiste est reconstitué et prendra désormais le nom d'Union Démocratique.

Le groupe, qui comprend déjà 70 membres a nommé sept délégués qui se mettront en rapport avec ceux des autres groupes républicains : gauche radicale, radicaux socialistes et socialistes en vue de l'élection du Bureau de la Chambre.

Les délégués élus de l'Union Démocratique sont MM. Codet, Trouillot, Etienne, Bastid, Emile Cère, Auteau, Chautemps (Haute-Savoie).

Le groupe se réunira de nouveau samedi à 3 heures.

LE BANQUET VIVIANI

Paris, 28 mai. — M. René Viviani et Charles Gras, anciens députés socialistes, ont présidé hier soir le banquet offert aux membres du groupe socialiste parlementaire.

MM. Jaurès et Briand y assistaient.

M. Viviani a pris la parole ; il a remporté un très grand succès.

Chronique Régionale

LA CONVENTION DE BRUXELLES

Projet de réforme de la législation sur les sucres

Tous les pays signataires de la Convention sucrière de Bruxelles du 5 mars 1902, étudient et recherchent actuellement les réformes fiscales et possibles au niveau de leurs budgets, afin de faire honneur aux traités internationaux qui lie les nationsentre elles, traité qui pour être valable doit être ratifié par le Parlement de chacun des pays adhérents à la Convention.

En Belgique le Parlement a adopté le projet de la Convention de Bruxelles, et tel qu'il a désormis, et à cet effet, les droits de consommation sur les sucres seront donc sur le pied de 100 kilos de sucre raffiné. On arrivera par la suite à la suppression totale de l'impôt.

L'Allemagne reste sur l'expectative, elle paraît attendre les décisions des autres pays contractants ; toutefois le sucrier sur les sucres serait porté à 10 fr. les 100 kilos, au lieu de 6 fr. de même les sucres artificiels sont interdits, à l'exception de ceux destinés aux usages pharmaceutiques sur ordonnance de médecin.

Corollaire de la loi votée dernièrement par les Chambres françaises : suppression de la saccharine et autres substances édulcorantes. (Voir les propositions Blair au Congrès international des chimistes, 8 et 11 juillet 1901, à Lille ; au Conseil général, le 12 août 1901 ; à la Société des Agriculteurs du Nord, le 6 novembre 1901).

En Autriche-Hongrie, le Parlement attend et il recherche, comme en Allemagne, les mesures et moyens qui pouvaient remédier à une fraude désormais de « cartel », ces primes si adroitement appliquées et si souvent ignorées des autres pays.

Chez nous, en France, deux causes primordiales existent : le trop plein des sucres indigènes, encombrant notre marché, sucres qui ne peuvent être consommés chez nous, à cause des droits trop élevés (65 fr. par 100 kilog.) ; la diminution de notre exportation, le marché extérieur se trouvant trop chargé par la production européenne.

Afin de parer immédiatement à cette situation désastreuse, il y a lieu de demander l'application stricte de la loi du 30 mars 1902, qui impose l'emploi de la saccharine en toute autre substance édulcorant artificielle, l'exception de cent des produits destinés à la pharmacie.

Attendu que pour remplacer ces produits, reconnus nuisibles à la santé publique, le sucre cristallisé est tout désigné ; le sucre cristallisé, le sucre sucrerie, il serait vendu dès maintenant au prix fixé de 40 Francs les 100 kilos, comme dans l'intérêt de la culture betteravière, de la sucrerie, du consommateur, que dans l'intérêt des nouvelles industries qui peuvent naître.

Le sucre cristallisé à 0,30 centimes le livre serait non seulement à remplacer le sucre cuivré (produit sale, cette fois-ci, sucre cuivré à la Chaudière) des confiseurs, fruits confits, biscuits, lait condensé, cidre, vin, bière forte, sirops, pâtisseries, etc., etc.

La loi sucrière de 1884 étant maintenue dans son intégrité jusqu'au 31 août 1903, il y aurait lieu de maintenir les droits de consommation sur les sucres raffinés à 65 fr. les 100 kil. et de mettre sur le sucre cristallisé, pouvant directement des sucreries, 8 fr. de droits par 100 kilog.

La Convention de Bruxelles est ratifiée par les Chambres, à la date du 1er septembre 1903, si la loi sucrière de 1884 prend fin, les 25 fr. de droits de consommation formant les primes considérées à la sucrerie et à la culture, seront à diminuer des 65 francs, et les droits sur le sucre raffiné — ou sucre de luxe — seront de 40 francs les 100 kilog. jusqu'au moment où il sera possible d'obtenir la diminution partielle ou la suppression totale de ces droits.

Le sucre cristallisé serait provenant directement des sucreries sera vendu au prix fixe de 40 fr. les 100 kilos et indemne de tous droits.

Tous les règlements administratifs dépendant de la loi de 1884, seront supprimés tels que, les frais d'employés supplémentaires des barèmes et autres, afin que l'industrie sucrière soit libre de toute entrave, comme toutes les autres industries actuelles.

Il est à remarquer que nous produisons en France le sucre en moins 3 fr., plus cher par cent kilos que dans les autres pays, à cause de la main-d'œuvre et des frais de transport qui sont plus élevés ; si n'est pas tenu compte par une disposition quelconque des différences, les sucres étrangers peuvent envahir notre marché, faire disparaître la culture betteravière, la metallurgie si occasionner la mevente des sucres, ainsi que les versements des intérêts de l'étranger, comme cela existe déjà maintenant, et aujourd'hui pour les semences de betteraves à sucre et pour bien d'autres produits encore.

Les sucres étrangers paient seulement 7 fr. par 100 kilos à leur entrée en France, et nos sucres français paient par 100 kilos à leur entrée en Allemagne 50 fr., en Belgique 50 fr., en Autriche-Hongrie 27 fr 50. Notre pays peut travailler de concert avec les pays étrangers, pour l'amélioration du bien-être de tous les producteurs, mais la France ne peut pas être dupe de sa bonne foi, ni de sa longanimité.

RÉSUMÉ

1° Application immédiate de la loi sur la saccharine et les dérivés, loi du 30 Mars 1902.

2° Droits de 65 francs par 100 kilos sur les sucres raffinés, et de 8 francs de droits sur les sucres cristallisés au 31 août 1903 ; ces derniers sucres cristallisés sortant des sucreries vendus au prix fixe de 40 fr les 100 kilos.

A partir du 1er septembre 1903. 40 fr. de droits par 100 kilos sucres raffinés ; et en attendant la suppression partielle ou totale de l'impôt de 40 fr.

Les sucres cristallisés exempts de tous droits, vendus au prix fixe de 40 fr. les 100 kilos.

3° Augmentation de la surtaxe sur les sucres étrangers entrant en France et dans les colonies d'un moins 5 fr. par 100 kilos.

4° Acceptation par les Chambres des Députés et du Sénat, des propositions précitées et ratification de la Convention de Bruxelles du 5 Mars 1902.

Aux termes de l'art. 10 de cette convention dont il a été question ci-dessus, il sera facultatif à chacun des Etats contractants de se retirer chaque année de ladite convention, en prévenant douze mois à l'avance le gouvernement Belge.

E. ELOIR.

LE SPORT

BOXE

Une grande fête sportive à Roubaix

L'Académie de Boxe française de Roubaix, dirigée par l'excellent professeur bien connu, M. Jean Desrosiers, organise une soirée sportive qui aura lieu le dimanche 1er juin 1902, dans la vaste salle de la Société gymnastique, rue de l'Alouette.

L'Académie de Boxe de Roubaix, qui nous a donné l'année dernière l'occasion d'applaudir les deux champions de boxe français, Charlemont et Castaros, en un match qui tous les sportmen du Nord aiment voir, nous convie de nouveau à applaudir les plus sérieux spécialistes du boxeur de salles de Paris : MM. Albert, le directeur de l'Institut de boxe de Paris, 32 rue Alfred de Musset, en une rencontre resse célèbre, le champion de boxe anglaise Jeffries ; les professeurs Mongeot et Paris ; et deux premiers prix, Antoine et Chabert.

On reverra aussi nos concitoyens les frères Desrumeles dans divers assauts ; de plus, M. Jean Desrumeles fera une démonstration de la boxe française avec deux jeunes hommes âgés de 9 ans et la démonstration de la canne avec son collègue Petit.

Van Holland, le roi des savates, fera prendre dans différents exercices et l'on verra aux prises nos concitoyens avec les plus forts amateurs des salles de boxe parisiennes.

Ceux de nos concitoyens qui voudraient prendre leurs places dès maintenant pour cette fête sportive peuvent s'adresser à M. Desrumeles, rue du Collège, 18, Roubaix. Les prix sont : Scène et parquet, 4 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

MONTBEL.

VÉLOCIPÉDIE

Union Sportive Tourquennoise

Nous rappelons aux membres actifs et aux membres honoraires de l'U. S. T. qui pratiquent la vélocipédie que le concours de vitesse organisé par la société aura lieu le Dimanche 1er juin. Les sociétaires non

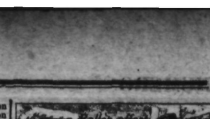

AUJOURD'HUI

Distribution de Ballons

PALAIS DES NOUVEAUTÉS

32-34, Grande-Rue, ROUBAIX

inscrits encore, voudront bien se presser, car la liste sera close le 29 mai à midi. Nous avons pris trois bons parvenus déjà et leur nombre s'accroît gras ceux, grâce à la générosité de nos amis. C'est donc une fête cette réunion sans aucun succès que notre course de l'an dernier.

Papillon. — Ce soir à 2 heures 1/2, match entre l'équipe de des papillon et une équipe scolaire du Moyen.

TIR

Neuville-en-Ferrain. — *Stand du Franc-Tireur.* — Résultat du grand tir aux pigeons du dimanche 25 mai : 66 tireurs inscrits, 72 pigeons abattus.

1er prix, M. Poulain, Tourcoing. 2e, Bonte-Lepoutre, Roubaix. — 3e, Lizeur, Roubaix. — 4e Defosses, Roubaix. — 5e, H. Pul, Tourcoing. — 6e, Ballendus, Tourcoing. — 7e, Philippe père, Tourcoing. — 8e, A. Coquelombier, Tourcoing. — 9e, F. Perin, Wattrelos. — 10e, J. Ecroyant, Tourcoing.

ROUBAIX

Délégation cantonale. — Les membres de la délégation cantonale des trois cantons de Roubaix se réuniront vendredi prochain à 4 heures de l'après-midi, dans l'une des salles de la mairie, sous la présidence de M. Junkin.

Décès d'une vieille servante. — Clémentine Watteau, âgée de 85 ans, servante à l'hospice civil depuis 1847, c'est-à-dire depuis 56 ans, est morte à 2 h. 1/2 du matin, à la suite d'une courte maladie.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 h. 1/2 aux frais de l'administration des hospices.

Accidents du travail. — A l'Union R. T. M. C. Branquart, 26 ans, garçon brasseur, rue Neuve Racine, 8, a été contusionné au gros orteil par une chute de plusieurs platines.

— Chez M. A. Lepoutre, Mlle Flore Lamiert, 28 ans, fileuse, 78, rue du Fontenoy, a été la main prise entre deux cylindres.

— Chez M. Wattel Ferrier, C. Ostin, dite chauffeur, 49 ans, rue Buffon, a reçu un coup de brancard dans la poitrine.

Vol d'un coq d'un combat. — Dimanche après-midi, un coq de combat a été volé chez M. Lemaire Alphonse, cabaretier, rue du Beaumont, 22.

Mort subite. — Hier matin, Mme Maria Coron, âgée de 43 ans, tailleuse, demeurant 7, rue Pourquoi, est morte subitement à 8 heures 1/2.

Bras fracturé. — Mardi soir, en rentrant chez lui, M. Lisgre Victor, 37 ans, domestique, demeurant rue de l'Ouest 111, a fait une chute et s'est fracturé le bras gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard, le blessé a été admis à l'hotel-dieu.

Bris de clôture. — Lucie Florent, âgée de 29 ans, demeurant rue des Mouvaux, 74, a été mise en état d'arrestation, hier matin, vers 9 h., sous l'inculpation de bris de clôture, chez M. Coquet, demeurant rue Turgot, cour Dufourest, 5.

Exploit d'ivrogne. — Le nommé Gilbert Charles, âgé de 25 ans, journalier, demeurant rue Blanchemaille, 54, qui, étant en état d'ivresse, a frappé sa femme, rue de la Fère, avait enlevé un banc appartenant à un cafetier de ladite rue, a été mis en état d'arrestation et écroué au dépôt.

Emission de fausse monnaie. — La nommée Marie Decock, âgée de 43 ans, sans profession, demeurant rue Dumbertin, cour Dumarlet, a comparu devant le bureau de bienfaisance donnant en échange d'un jeton du dit bureau une pièce fausse de 2 fr., a été conduite devant M. le commissaire de police du 4e arrondissement.

Chute dans la rue. — Mardi soir, M. Pierre Lebens, âgé de 82 ans, pensionnaire aux Petites Sœurs des Pauvres, rue S.-Jean, s'est blessé en faisant une chute rue des Champs.

Après avoir été pansé dans un estaminet, par un médecin, le blessé a été ramené en voiture, rue Saint-Jean.

Accident de voiture. — Mardi, vers 9 heures du soir, le cheval attelé à la voiture de M. Louis Roland, marchand de beurre, rue de Flandre, 24, ayant eu peur d'une automobile, s'est emballé, venant Le Nôtre et s'est abattu contre un arbre. Le patron et le domestique furent jetés sur le sol, mais ils ne se firent que des contusions sans gravité.

Mandat d'arrêt. — Mardi vers 7 heures du soir, le brigadier de sûreté Dubrus, a mis en état d'arrestation, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné le 16 courant par M. Bellet, juge d'instruction, délégué à Boulogne-sur-mer, le nommé Aberte Gustave-Emile, âgé de 22 ans, garçon de bureau à Calais, inculpé de détournements et dissipation de fonds.

Cet individu a été conduit hier à Lille.

Arrestation d'un forcené. — Mardi vers dix heures du soir, un ivrogne passait Grande-Place, cherchant querelle aux passants ; l'un d'eux fut même frappé d'un violent coup de poing dans la figure.

Une patrouille de police qui sortait du poste central, voulut s'emparer de l'agresseur. Mais ce dernier, opposa aux agents une résistance désespérée, et ce n'est qu'avec l'aide de plusieurs autres agents appelés à la rescousse, qu'ils parvinrent à l'immoriser au poste.

Là, il a déclaré se nommer Winsingues Hubert, âgé de 31 ans, débourrier, demeurant rue Desrousseaux.

Il a été écroué.

Autorisations de bâtir. — Ont obtenu autorisation de bâtir : MM. A. Delplanque, rue de Lannoy, 366, une maison rue de Mouvaux ; L. Dubar, à Marcq-en-Barœul, une maison rue Paul-Bert ; L. Lemblieu, rue d'Hekermann, 4, une maison rue du Trichon ; A. Vandenbeuque, rue de Revel, 57, une maison rue de la Conférence ; P. Bastin, boulevard d'Armentières, deux maisons boulevard d'Armentières.

VOGUE PYRAMIDALE

Les cavalières nouvelles

Ont une vogue sans limite,

Car elle nous joure le monde entier

Sur le boulevard Gambetta

Un reporter, au savonnier parfumeur.

WATTRELOS

Accident du travail. — A la Brasserie U. R. V., M. Georges Haustrate, âgé de 49 ans, demeurant rue Thiers, chauffeur, a fait une chute en graissant la poupe.

Chez M. Lemaire-Dupire. M. Auguste Parmentier, âgé de 47 ans, demeurant à Bottignies, s'est fait un effort à la hanche gauche en tombant.

CROIX

ASCENSION AÉROSTATIQUE

Départ du ballon « La Ville de Roubaix » de l'Usine à gaz de Croix

Depuis quelques jours, M. Edouard Boulenger, fils de M. Boulenger, négociant et président de la société de photographie, de Roubaix, se préparait à faire seul sans le secours d'un aéronaute de métier, une ascension en ballon.

M. Boulenger n'est pas un novice dans l'art aéronautique, depuis de nombreuses années déjà, il accompagne M. J.-B. Glorieux, notre sympathique aéronaute roubaisien, dans toutes ses ascensions, tant en France qu'en Belgique.

Le 6 octobre 1901, avec le ballon dont il s'est servi hier, « La Ville de Roubaix », tout en soie de Chine, entièrement construit par MM. J.-B. Glorieux père et fils, il quitte avec M. Glorieux père, la cour de l'usine à gaz de Croix, pour venir, après un parcours de 820 kilomètres en 10 heures 1/2, descendre près du village de Bergen, province de Brandebourg, en Allemagne.

Le ballon qui s'était admirablement comporté, avait traversé la Hollande, passe le Rhin, la Weser, l'Elbe et l'Oder, tout cela en un temps exécrable et sous une pluie diluvienne.

Il y a quelques mois, le même ballon, emportant M. Boulenger, partait d'Anvers, en Belgique, vint descendre en France, dans le département du Calvados.

Hier, dans la matinée, le ballon nouvellement recouvert d'une soie de Chine, fut amené dans la cour de l'usine à gaz et à 10 h. 1/2, le personnel en commençait le gonflement sous la direction de M. J.-B. Glorieux.

Cette délicate opération est terminée à 2 h. 1/2. La *Ville de Roubaix* se dresse majestueusement et ne demande qu'à s'élancer dans les airs.

Tandis que M. Glorieux inspects minutieusement toutes les parties de l'aéronat et aide à l'accrochage du panier et de la nacelle, M. Edouard Boulenger, se sauve et son beau-frère prennent place dans la nacelle.

A 3 h. 1/2, M. Glorieux fait un signe, M. Boulenger prononce le traditionnel « Lâchez tout » et le ballon, libre de toute entrave, s'élève lentement, salué par de nombreux parents et amis des voyageurs et le personnel de l'usine.

Ancré avant vite la direction du Nord-Ouest, la *Ville de Roubaix* oblique vers le Nord et disparaît bientôt aux regards des assistants.

WASQUEHAL

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni ce soir, en session ordinaire, sous la présidence de M. Lemaire.

Ordre du jour : Session ordinaire et budgets.

1. Compte administratif et de gestion de l'exercice 1901 : Commune.

2. Budget du service vicinal additionnel 1902 et primitif 1903.

3. Fréteur à scolaire ; demande de subvention.

4. Incendie Levergie ; réclamation pompiers Tourcoing.

5. Achèvement de l'église ; réalisation de l'emprunt.

6. Groupe scolaire Capron ; réalisation de l'emprunt.

7. Contamination de la Marque ; avis du conseil.

8. Demande de subvention pour les sinistres de la Martinique.

9. Elargissement du virage de la gare de Croix ; avis du conseil.

10. Demande de subvention de Mme Lemaire.

11. Entretien des cimetières ; demande du fossoyeur.

12. Interpellation de M. Lepers sur biens communaux.

13. Interpellation de M. Dehem sur l'arrêté municipal.

Ligue d'Union Républicaine. — MM. les membres de la Ligue Républicaine de Wasquehal, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 1er juin, à 6 h. du soir en son local, estaminet du « Progrès », tenu par M. Louis Ployart.

Ordre du jour : 1. Nomination d'un Président — 2. Formation de plusieurs sections — 3. Questions diverses.

Les nouveaux adhérents seront reçus membres de Ligue Républicaine.

Pour la commission,
Le Secrétaire,
Ch. Pauvert.

TOURCOING

Adjudication pour le service des eaux. — Hier après-midi, a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, une importante adjudication pour le service municipal des eaux de Roubaix-Tourcoing.

Il y avait 26 lots à adjuger. Le bureau était composé de MM. Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, Boucquillonnier et Orélio, conseillers municipaux, Brouwaye, adjoint au maire de Roubaix, Delattre et Gaydet, conseillers municipaux. Etaient en outre présents : MM. Nourtier, directeur du service des eaux, Bulot, Salembier, receveurs municipaux de Tourcoing et de Roubaix.

1er lot. — Construction du logement d'un gardien au réservoir de Mouvaux-Hybrée, devis 6.000 fr. Adjudicataire M. Paul Dhallin, de Roubaix, rabais de 3 fr' 01 0.0.

2e lot. — Déchargement des charbons à l'usine d'Anchin, devis 3.000 fr. Adjudicataire, M. Camille Poreau, rabais 22 0.0.

3e lot. — Fourniture d'huile pour cylindres, montant 7200. M. Edouard Tesse, de Lille, 36,72 p. 400.

4e lot. — Fourniture d'huile pour mouvements, devis 4200 fr. Adjudicataire M. Henri Hamel, de Lille, 30 fr. 00 au 100 kil.

5e lot. — Fourniture d'épongeurs et déchets de coton, 4200 fr. Adj. M. Hamel, 18 0.0.

6e lot. — Fourniture de cambouis, devis 3.400 fr. adjudicataire, M. Hamel de Lille, 28 0p.

7e lot. — Fourniture de colliers, sabots, brides, plaques, pointes boulons et rondelles, dépense, 4.200. M. Burms-Demay, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 6 0.0.

8e lot. — Fournitures d'articles d'électricité, dépense 4800. Adjudicataire, M. Adolphe Dujardin, de Roubaix, au rabais de 29 0p0.

9e lot. — Transport de matériaux et marchandises pour l'usine élévatoire d'Anchin. Montant 500 francs. Pas de soumissionnaire.

10e lot. — Fourniture de cordes pour joints montant 510 fr. Pas de soumissionnaire.

11e lot. — Fourniture et main d'œuvre de maçonnerie aux usines de la Viscourt et Roubaucque. Montant 1500. M. Lapère Capelle, de Roncq, rabais 5 0.0.

12e lot. Fourniture et main d'œuvre de maçonnerie à l'usine de Pecquencourt, dépense 1500 fr. Pas de soumissionnaire.

13e lot. — Fourniture et main d'œuvre de maçonnerie au dépôt de Fontainerie de Tourcoing, dépense 2400 fr. Adjudicataire M. Augustin Masquelier, rabais 18 0.0.

15e lot. — Fourniture et main-d'œuvre, charpente et menuiserie aux bâtiments de Roubaucque et de la Viscourt. Dépense 1900 fr. M. Delsaut-Bouvier, de Tourcoing, rabais 11 3.0 0.0.

16e lot. — Fourniture et main-d'œuvre, charpente et menuiserie bâtiments de Tourcoing, 1000 fr. Pierre Carly, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 25 0.0.

17e lot. — Fourniture et main-d'œuvre, charpente et menuiserie bâtiments de Roubaix. 4000 francs. Adjudicataire, Emile Chanty, de Roubaix 9.23 0.0.

18e lot. — Fourniture et main-d'œuvre charpente et menuiserie aux bâtiments et ouvrages de Pecquencourt. Devis 1000 fr. Emile Mercier, de Pecquencourt. *Adjudicataire 1,50 0.0.*

19e lot. — Fournitures et main-d'œuvre pour couvertures aux bâtiments de Roubaucque et Roncq, dépense 420 fr. — Adjudicataire M. Jules Suys, de Tourcoing, rabais 21 0 0.

20e lot. — Fourniture et main-d'œuvre pour couverture aux bâtiments de Roubaix, 420 fr. — M. Jules Suys, de Tourcoing. 21 0.0.

21e lot. — Fourniture et main-d'œuvre pour couverture aux bâtiments de Tourcoing. — M. Jules Suys, adjudicataire au rabais de 21 0.0.

22e lot. — Fournitures et main-d'œuvre pour couverture aux bâtiments de Pecquencourt, dépense 420 fr. — Pas de soumissionnaire.

23e lot. — Travaux de peinture et vitrerie aux bâtiments aux usines et dépôts de Boubecque et Roncq. Montant 420 fr. — Adjudicataire M. Alfred Caperf, de Roubaix, 23 0.0.

24e Travaux de peinture et vitrerie aux bâtiments de Tourcoing et Roubaix, 2400 fr. Adjudicataire M. Mazure Leulein, de Tourcoing, 30 0p0.

25e lot. Travaux peinture et vitrerie à l'usine de Pecquencourt 420 fr. M. Alfred Caperf de Roubaix, au rabais de 23 0.0.

26e lot. Fournitures diverses papeterie, imprimerie et registres, montant 3,900 fr. Adjudicataire Léon Bujardin, de Tourcoing, rabais de 35 0p0.

Lycée de Tourcoing. — Fête scolaire particulièrement attrayante hier après-midi au Lycée de Tourcoing.

Un brillant auditoire se trouvait réuni dans la grande salle de gymnase, gracieusement décorée.

Les dames aux gracieuses toilettes s'y étaient donné rendez-vous en grand nombre.

Le programme était fort bien composé.

Il comprenait deux parties également intéressantes dans la variété des numéros.

La musique vocale et instrumentale, des monologues, le gymnastique, l'escrime, y tenaient alternativement leur place.

On a beaucoup admiré le ballet des faucheurs dirigé par M. Deinthop, professeur de gymnastique, de même que les démonstrations de boxe française par le professeur M. Desruelle.

La séance se terminait par une comédie en un acte de Labiche : *Les deux Timides* qui a été admirablement interprétée.

Au milieu de la fête, une quête fructueuse a été faite pour les pauvres, et le programme était également vendu au profit des pauvres.

La rixe de la rue du Levant. — Nous avons annoncé que le maire de M. Henri Delattre, la victime de la rixe de la rue du Levant, dans la nuit du 18 au 19 courant.

L'autopsie du corps du jeune homme sera pratiquée ainsi que l'a décidé, hier, par M. Carlier, médecin-légiste, et M. Dewalle, juge d'instruction, descendra à Tourcoing.

Agression contre une jeune fille. — Avant hier soir, vers 10 h. et demie, les demoiselles Hortense Verplanque 29 ans, doublisseuse rue Auguste, et Marie Dewagenaere, 26 ans, enroulesse, même rue, passaient rue de Glisnes en compagnie de M. Emile Cousin, 18 ans ; coiffeur, rue de Prospert.

La groupe fit la rencontre de deux individus, les nommés Adolphe Vermassen et Prosper Charbonnel qui venaient en sens inverse.

En passant près des jeunes filles, Vermassen se jeta sur Hortense Verplanque qu'il saisit par le cou et cherchait à renverser tout en lui tenant des propos dégoûtants.

Aux cris de la victime de cette inqualifiable agression les deux garnements prirent la fuite. L'un d'eux Charbonnel fut arrêté par M. Cyrille Jussenne, brigadier de la chasserie belge, demeurant rue des Etudiants, 44, qui le remit entre les mains des agents.

Vermassen qui n'est déjà livré plusieurs fois à des agressions du même genre est recherché.

Vol de carottes. — Le nommé Ernest Provost, 21 ans, journalier, rue Gambetta, domicilié figurait hier devant le tribunal correctionnel de Lille à cette fin d'arrestation sous l'inculpation de vol d'un sac de 50 kilos de carotte, au préjudice de M. Dilobel, marchand de légumes rue des Phénicopteres.

Accidents de travail. — M. Jacques Pinck, 35 ans, peigneur chez Mme veuve Fouan-Leman, rue Bailly, s'est fait une plaie à l'index droit en mettant un ruban de laine dans le peigneuse. Docteur Bernard, 7 jours.

— M. Constant Florin, 55 ans, homme de peine, chez M. Louis Bouque, constructeur, rue du Brun-Pain, s'est fait un lumbago en portant une pièce de fer. Docteur Bernard, 7 jours.

— M. Paul Hottelart, 27 ans, ratuscheur chez MM. Tiberghien frères, fabricants, rue de Paris, s'est fait une blessure à la main droite en coupant une pièce de laine. Docteur Bernard, 8 jours.

— M. Alis Verscheide, 19 ans, soigneur chez Duvillier Wattine, a été blessée aux bras gauche par le tambour du continu. Docteur Debuchy, 10 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : narcos, 203 kilos ; harengs saurs, 1000 ; soupettes 187 hottes ; radis 100 hottes ; salades 1500 ; fromages 240 kilos ; oseilles 6 paniers.

Œuvre complète de Victor Hugo, comprenant tout ce que le maître a produit : Romans, Théâtre, Poésie, etc., à 25 centimes le volume, est en vente au Bureau du Journal, rue Verte, 53, à Tourcoing.

Il paraît deux volumes par semaine.

RONCQ

Une rixe a éclaté lundi soir, vers six heures et demie, au hameau du Pied-de-Bœuf, entre un cabaretier de Tourcoing, M. Arthur Vandecastelle et Louis Renard, facteur en bois laux. Au cours de la dispute ce dernier reçut violemment des coups que suivant le certificat médical délivré par le docteur Gaisol, il sera dans l'impossibilité de travailler pendant quinze jours.

MOUVAUX

La revue des chevaux et voitures aura lieu lundi prochain, 9 Juin, à 7 heures du matin, sur la place de Mouvaux.

— Le Conseil municipal de Mouvaux se réunira ce soir jeudi à 8 heures précises, pour la continuation de la session de mai.

MARCQ-EN-BARŒUL

Revue des chevaux et voitures. — La revue des chevaux et voitures aura lieu ce soir, à 6 h. *à la mairie le vendredi 30 mai, à 3 heures du soir et le samedi 31 mai à 7 h. du matin et à 3 h. du soir.*

Accidents de travail. — Un ouvrier cuisson occupé chez MM. Lesaffre et Bonduelle, distillateurs, le sieur Cabaust Oscar, âgé de 43 ans, est tombé d'un escalier et s'est fracturé le bras droit.

Le docteur Ducroquet a prescrit un repos de 3 mois.

— *Chez MM. Dewinse et fils, constructeurs en* tuiaux de Roubaix-Barœul, un ouvrier, le sieur Couteau Emile, 17 ans, a reçu une paille de cuivre dans l'œil en bourrant.

Le docteur a prescrit un repos de 8 jours.

LANNOY

FOREST

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie, en session budgétaire, le jeudi 29 courant, à 3 heures en session.

LEERS

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira, jeudi, à 4 heures en session ordinaire de mai.

Ordre du jour : examen des comptes de gestion et formation des budgets. — Travaux de Lille à Lannoy et à Leers. — Enquête d'utilité publique. — Questions diverses.

CYSOING

Enquête. — Une enquête d'utilité publique vera ouverte, du 31 mai au 7 juin, pour la création des alignements de la route départementale, 49, de Roubaix à Tournai et à Bouvines.

Les réclamations seront reçues à la Mairie.

BOUVINES

Contributions. — Les contribuables des contributions directes se rendront lundi prochain 9 juin, à la mairie de Bouvines, où il sera à la disposition des contribuables des deux heures du soir.

FEUILLETON 80

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVADÉ

Brinquetaille est parti tout de suite et quelques minutes après on entendit le galop étouffé et sourd de son cheval dont les pieds s'enfonçaient dans la neige durcie. Ce remue-ménage avait attiré l'attention de Sévenne.

Il n'osait pas sortir. Il n'osait pas ouvrir cette porte qui le protégeait contre toute indiscrétion.

Et l'oreille collée contre la serrure, il essayait d'écouter ce qui se passait, de saisir quelques réflexions.

Du reste il ne lui était pas difficile de deviner la vérité : Hélène s'était aperçue que son frère ne respirait plus ; elle avait appelé à son secours et sans nul doute le premier venu avait été de courir aux Rouches.

Il n'avait aucun effroi.

Que lui importait la présence de Gordon ? que lui importaient les soupçons, les ennuis, les soucis ?

Sévenne avait été si merveilleusement servi par le hasard, qu'il était impossible de l'accuser.

Environ une heure après le départ de Brinquetaille, Gordon accourait.

Mort l'homme qui...

Quand le Brinquetaille, il était allé aux Basses-Bruyères, selon la recommandation qui lui avait été faite.

Il n'était pas encore revenu.

Introduit sur-le-champ auprès de Renaud, le médecin ne put que constater la mort.

Ce n'était pas là une syncope.

Il n'y avait aucun espoir à garder.

Tous ceux qui étaient là sanglotaient.

Hélène, seule, ne pleurait plus.

Elle n'en avait plus le force, l'horreur de cette mort, dont elle persistait à se dire intimement coupable, l'anéantissait.

Le médecin, rêvant, essayait de se rappeler en ce moment toutes les observations faites pendant les derniers jours.

Il avait vu Renaud bien près de la mort, puis, à force de soins, et Dieu aidant, il l'avait sauvé.

Et il avait pu affirmer, depuis deux jours, que non seulement le comte sortait de cette crise, mais qu'il lui rendrait assez de vigueur, assez de santé, pour que désormais la vie lui parut encore joyeuse et bonne à vivre.

Et soudain, ce convalescent était mort.

Cela le surprenait.

Il en était tout ému, profondément troublé comme d'une faute personnelle.

Il demanda :

— A quelle heure s'est-on aperçu de la mort ?

— Vers minuit.

— Qui était auprès de lui ? qui le veillait ?

— Hélène !

Gordon se tourna vers la jeune fille.

Sa figure était devenue singulièrement grave et sévère.

— *Mademoiselle, veuillez me dire tout* ce qui s'est passé.

— Hélas, monsieur, je ne sais rien.

— Comment cela ?

— Rien. Mon frère dormait profondément lorsque le sais montés arrêter chez auprès de lui avec Marguerite. Ma belle-sœur n'est restée que quelques minutes. Elle se trouvait fatiguée par les veillées des dernières nuits et je l'engageai à rentrer chez elle. Ce qu'elle fit. Quelques minutes après monta M. Noël Labarthe, qui resta auprès, de moi. Comme je craignais, en causant, de réveiller notre cher malade, je sortis avec M. Labarthe dans le hall et j'eus soin de laisser la porte entrouverte afin d'entendre le moindre appel, le plus léger mouvement de Renaud, s'il venait à se réveiller.

Gordon se tourna vers Noël.

Ses lèvres restèrent muettes. Il ne pouvait mettre en doute la parole de cette sœur consacrée à son frère.

Mais ses yeux interrogeaient.

Noël Labarthe comprit.

— A cette heure là, dit-il, je l'affirme, Renaud dormait profondément, d'un sommeil tout naturel, mademoiselle d'Aharon, presque à toutes les minutes, allait à la porte entr'ouverte, pencher la tête pour s'en assurer...

— Vous ne vous êtes pas éloignés ?

— Pas même une seconde.

— Et rien d'anormal ne s'est passé ?

— Rien.

— C'est une mort inexplicable, murmura Gordon.

Et se tournant vers son fils adoptif :

— A quelle heure as-tu quitté Lundepreuse ?

— Vers onze heures.

— Et lorsque vous êtes retournés auprès de votre frère, mademoiselle, qu'avez-vous remarqué ?

— *J'ai cru qu'il dormait toujours.* Cependant, il avait changé de position dans son lit et sa tête était appuyée sur le côté gauche, tournée vers la muraille, de telle sorte que je ne pouvais plus la voir, alors que quelques instants plus tôt, de ma place, je la distinguais, reposant très calme, avec une respiration régulière...

— Vous pensez donc qu'au moment où vous êtes rentrée ?...

— Mon frère était mort... Car pendant l'heure qui s'est écoulée ensuite, s'il se fût débattu contre l'agonie, comment ne l'aurais-je pas vu ? Comment ne l'aurais-je pas entendu ?

— Depuis le moment où vous êtes venus, après dîner, auprès du malade, jusqu'au moment où vous vous êtes aperçus que tout était fini, personne, autre que Marguerite, que Noël et que vous, mademoiselle, n'est entré ici ?...

— Personne.

— Vous pouvez l'affirmer ?

— Je le jure.

Et tout à coup, regardant le médecin avec effarement :

— Mais que pensez-vous donc, monsieur ?...

Il ne répondit rien.

Il semblait réfléchir profondément.

Sur ces entrefaites, Brinquetaille entra.

— Je n'ai pas trouvé M. Savivien d'Albaron aux Ecuries,